INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

Procès-verbal de la réunion mensuelle du conseil de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau tenue à la salle municipale de Ragueneau le lundi 11 septembre 2017 à 19 h 30 à laquelle sont présents :

Monsieur Gilbert Dupont
Monsieur Romain Bergeron
Madame Huguette Tremblay
Monsieur Neil Brien

Est absent :

Monsieur Sylvain Junior Larocque

Sous la présidence du maire, monsieur Joseph Imbeault.

2017/09-01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire, monsieur Joseph Imbeault, qui en est le président.

Madame Annik Girard, secrétaire-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire de la réunion.

2017/09-02

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire fait lecture de l'ordre du jour. Le point suivant est ajouté aux affaires nouvelles :

a) Demande de l'école Ste-Marie

L'ordre du jour ainsi modifié est proposé par le conseiller, monsieur Romain Bergeron, et résolu à l'unanimité des conseillers. Avec le consentement unanime des membres du conseil, le point « Affaires nouvelles » restera ouvert.

2017/09-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller, monsieur Neil Brien, et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de l'assemblée tenue le 28 août 2017 soit accepté.

2017/09-04

LECTURE ET DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée au conseil municipal.

2017/09-05

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes déjà payés d'un montant de 64 758,31 $ soient acceptés et que les comptes à payer au 31 août 2017 d'un montant de 51 155,01 $ soient acceptés et payés, le tout totalisant une somme de 115 913,32 $.

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

2017/09-06

RAPPORT MENSUEL DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET MUNICIPAL

Il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers que le rapport du mois d'août 2017 présenté par l'inspecteur municipal et en bâtiment, monsieur André Gagnon, soit accepté comme dépôt.

2017/09-07

PROCÈS-VERBAUX ET SUIVI DES COMITÉS

Chaque conseiller présente l'avancement des comités dont il a la responsabilité.

Aucun procès-verbal n'est déposé.

2017/09-08

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

Il est proposé par le conseiller, monsieur Neil Brien, et résolu à l'unanimité des conseillers que le personnel électoral soit rémunéré aux taux suivants :

Président d'élection	Selon la Gazette officielle
Secrétaire d'élection	Selon la Gazette officielle
Réviseur (8 h)	16 $/heure
Secrétaire — Commission de révision (8 h)	16 $/heure
Agent réviseur (8 h)	16 $/heure
Scrutateur (12 h)	17 $/heure
Secrétaire du bureau de vote (12 h)	16 $/heure
Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (12 h)	16 $/heure
Président de la table de vérification de l'identité des électeurs (12 h)	16 $/heure
Membres de la table de vérification de l'identité des électeurs (12 h)	16 $/heure
Personnel en formation	Taux horaire en fonction du poste occupé

Lorsqu'on utilise les services d'un employé en poste, il sera rémunéré à son taux courant.
Le cumulé de fonctions ne donne droit qu'au taux le plus élevé.

2017/09-09

FACTURATION 2016-2017 — COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE

a) Bibliothèque

Considérant l'entente intervenue entre la Commission scolaire de l'Estuaire et la municipalité de Ragueneau relativement au fonctionnement de la bibliothèque municipale et scolaire;

Il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers que la facture nº 791-01121 représentant la quote-part de la municipalité de Ragueneau aux charges d'exploitation de la bibliothèque pour l'année 2016-2017 au montant de 16 250,93 $ (taxes incluses) soit acceptée et payée.

b) Gymnase

Considérant l'entente intervenue entre la Commission scolaire de l'Estuaire et la municipalité de Ragueneau concernant l'utilisation du gymnase, de son aménagement et de ses équipements;

Il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers que la facture nº 791-01119 représentant la quote-part de la municipalité de Ragueneau aux charges d'exploitation du gymnase et autres locaux d'un montant de 933,18 $ (taxes incluses) soit acceptée et payée.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

c) Fonds d'immobilisation 2016-2017

Considérant l'entente intervenue entre la Commission scolaire de l'Estuaire et la municipalité de Ragueneau concernant l'utilisation du gymnase, de son aménagement et de ses équipements;

Il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers que la facture nº 791-01120 représentant la contribution de la municipalité de Ragueneau relativement au fonds d'immobilisation se rattachant à l'entente protocolaire du gymnase et autres locaux au montant de 17,71 $ (taxes incluses) soit acceptée et payée.

2017/09-10 **AFFAIRES NOUVELLES**

a) Demande de l'école Ste-Marie

Il est proposé par le conseiller, monsieur Romain Bergeron, et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le prêt des jeux gonflables pour l'activité de la rentrée scolaire de l'école Ste-Marie à condition que les employés municipaux soient disponibles pour l'installation et le ramassage des jeux et que leur salaire soit défrayé par l'école. Il est également résolu d'autoriser le prêt du barbecue, du brûleur et du chaudron pour leur dîner.

2017/09-11 **FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES**

Il est proposé par le conseiller, monsieur Gilbert Dupont, et résolu à l'unanimité des conseillers que le point « Affaires nouvelles » soit fermé.

2017/09-12 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire, monsieur Joseph Imbeault, répond aux questions des personnes présentes.

2017/09-13 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller, monsieur Neil Brien, et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 h 53.

Secrétaire-trésorière adjointe

Maire

Je, Joseph Imbeault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation